

Arrondissement de SAVERNE
COMMUNE DE OERMINGEN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JANVIER 2025 à 20 H. 30

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2024 est adopté.

2. Organisation du secrétariat de la Mairie

A compter du lundi 13 janvier 2025, le secrétariat de la mairie et l'agence postale communale sont ouverts de 10 H. à 12 H. les jours suivants :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

Le jour de fermeture hebdomadaire reste fixé au mercredi.

Cette organisation sera actualisée dès la prise de fonction du nouveau secrétaire général de mairie, qui est en cours de recrutement.

3. Création d'un poste d'attaché à temps partiel (Délibération n° 01/25)

Le conseil municipal décide de créer un poste d'attaché territorial à temps partiel (12 H. par semaine), affecté au secrétariat de la mairie, à compter du 01 janvier 2025.

4. Modification du tableau des effectifs au 01 janvier 2025 (Délibération n° 02/25)

Le conseil municipal décide d'actualiser la tableau des effectifs, arrêté au 01 janvier 2025, afin de tenir compte de la création du poste d'attaché territorial et du recrutement d'un ou d'une secrétaire de mairie.

5. Actualisation du RIFSEEP (Délibération n° 03/25)

L'actualisation du RIFSEEP est validée par le conseil municipal permettant l'octroi de l'IFSE et du CIA aux agents contractuels. Les montants de ces indemnités sont également actualisés par cadre d'emplois.

6. Adhésion à la convention de participation prévoyance (Délibération n° 04/25)

Le conseil municipal acte le principe de l'adhésion à la convention prévoyance du centre de gestion (CDG67) et préconise de fixer le montant de la participation employeur à 10,- € par agent en cas d'adhésion de ce dernier.

7. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte du renouvellement d'un contrat aidé de 20 H. au périscolaire (Mme ENSMINGER Véronique) et du recrutement d'une attachée territoriale à temps partiel de 12 H. par semaine au secrétariat de la mairie (Mme GROSSE Anne).

8. Gestion des autorisations spéciales d'absence des agents

Une réflexion est menée sur les autorisations spéciales d'absence des agents en fonction des événements familiaux, de la vie courante, etc... Le nombre de jours sera fixé par délibération du conseil municipal.

9. **Projet de renforcement de la conduite d'eau potable dans la rue de Herbitzheim**

Le maire présente le projet de remplacement de la conduite d'eau potable dans la rue de Herbitzheim, sur une longueur de 1 050 mètres, du rond-point jusqu'au château d'eau, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SDEA.

10. **Attribution de la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la rue de Herbitzheim** (Délibération n° 05/25)

Le conseil municipal décide d'attribuer la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la rue de Herbitzheim au bureau d'études ADL Ingénierie de Sarreguemines, avec un taux de rémunération de 6,00 %.

11. **Refacturation de la contribution du service incendie au centre de détention** (Délibération n° 06/25)

Après avoir pris connaissance du montant de la contribution dû par la commune au budget du service d'incendie (SIS) du Bas-Rhin, le conseil municipal décide de refacturer cette contribution au centre de détention, en fonction du nombre de détenus, soit une somme de 4.982,- €.

12. **Adoption du devis du columbarium** (Délibération n° 07/25)

Le devis de l'Ets GRANIMOND relatif à la fourniture et la pose d'un nouveau columbarium est accepté pour un montant HT de 5.592,- €.

13. **Location du logement sis 26 rue du Stade**

Le logement sis 26 rue du Stade est déclaré vacant au 01 février 2025, suite à la résiliation du bail par les actuels locataires. Il sera remis en location au bénéfice d'une famille avec trois enfants.

14. **Modification budgétaire du périscolaire** (Délibération n° 08/25)

Le conseil municipal adopte la proposition de modification du budget annexe 2024 du périscolaire, visant à augmenter les charges de fonctionnement (cpt 60623) et les recettes de fonctionnement (cpt 7067) d'un montant de 1.900,- €.

15. **Divers**

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Enlèvement des épaves de voiture
- Cession de la licence IV de débits de boissons
- Broyage des épiceas de l'ancien stade
- Ouverture du chantier des trottoirs de la rue de la Fontaine

Cette liste des décisions est :

- *affichée le 15 janvier 2025 en mairie*
- *publiée le 16 janvier 2025 sur le site internet de la commune.*

Le maire,

Simon SCHMIDT

